



Prix Médias et Ruralités
VOIR ET DIRE LES RURALITÉS

PRIX RTE des journalistes de la radio

• **CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION**

- Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature en ligne.
<https://www.prix-medias-et-ruralites.fr/candidatures/>
- Les candidats doivent être titulaires de la carte professionnelle ou en cours de validation et être salariés ou pigistes d'une radio francophone.
- Les candidatures doivent être composées : d'un reportage diffusé **entre le 1er Janvier 2023 et le 31 décembre 2023, de la carte professionnelle (recto/verso) et devront être enregistrées avant le 15 Janvier 2024.**

• **LE REPORTAGE**

- Le reportage anonyme en fichier mp3 **(uniquement) n'excèdera pas 4 minutes.**
- Le lancement du reportage **anonyme** accompagnera le reportage en fichier word ou pdf.

ATTENTION :

- Les reportages envoyés avec un lien vers une page web seront refusés
- Le sujet envoyé doit être **TOTALEMENT** anonyme.
- Les candidats peuvent adresser un seul reportage ou deux.

• **DOTATION**

La dotation d'une valeur de 6000 € se répartira ainsi :

- GRAND PRIX RTE: 4 000 €
- Prix Spécial RTE 1000€
- Prix coup de cœur RTE : 1000€

INFORMATION/CONTACT :

Jean-Yves VIF tel 06 08 46 98 14 jeanyves.vif@gmail.com